



Contournement du droit de grève et sauvegarde des apparences



La direction prête à tous les coups bas

Dans sa panoplie des contournements du droit de grève des salariés, la direction de FTV a toujours fait preuve d'une grande imagination. Bien plus que dans sa mission première d'assurer et de préserver la santé des salariés.

Ce mercredi 7 octobre 2026, la veille du mouvement appelant à cesser le travail sur un préavis de grève lancé depuis plusieurs jours chez les ingénieurs du Son de La Fabrique, un directeur de La Fabrique envoie une liste d'intermittents chefs OPS qui travaillent pour FTVSA à la filiale FTVS, en charge de la production exécutive de l'émission « l'heure de vérité ».

Sauver l'Heure de Vérité

La manœuvre, pendable et illégale, est évidente : il faut sauver « l'heure de vérité ».

La réalisation en direct de la première « nouvelle émission » est compromise par le mouvement des techniciens Son de la Fabrique, qui pour ce coup est prestataire pour FTVS pour la prise de son sur ce programme.

Jeudi 8 octobre le jour de grève, les chef OPS de la Fabrique sont en rang bien serrés : grévistes !

A Radio France, au studio télé (oui, Radio France a un studio tv flambant neuf), en régie Son, il y a déjà le chef de service du service Son aux manettes.

Jusque-là légalement « tout va bien », un cadre ex-technicien aux manettes pour suppléer des grévistes, la direction de FTV sait faire.

Mais vers 15h, la CGT est alertée : les grévistes ont vu arriver des intermittents, ingénieurs du son, qui ont commencé à prendre connaissance de l'installation Son : France Télévisions, par l'entremise de FTVS, est en train de remplacer les grévistes par des intermittents ! C'est complètement illégal !!!

L'entreprise hors la loi

Tellement illégal que, lorsque le délégué CGT arrive en régie Son du studio 101 de la Maison de Radio France, c'est la grande reculade : le directeur des productions de FTVS, mis en demeure par la CGT, fait une entrée tonitruante en annonçant à la cantonade que les intermittents contractés quelques heures auparavant par FTVS ne participeront pas à l'émission, il leur demande de quitter les lieux... Ce qu'ils font.

Mais côté direction, les piteux complices du méfait ont trouvé une seconde solution de secours. Arrivent dans le studio deux nouveaux cadres : un directeur adjoint de FTVSA et un directeur opérationnel de FTVStudio, deux CDI qui remplacent les grévistes, c'est malheureusement conforme au droit pour l'employeur de réorganiser l'activité dans le cadre d'un mouvement social.

Pour ce soir, « l'heure de vérité » est sauvée. Mais ce funeste jeudi 8 octobre restera pour les salariés de FTV une autre heure de vérité : la direction est fourbe, elle est prête à tout pour contrer les revendications légitimes des salariés. **Sa préoccupation principale est de sauver son image et ses émissions, pas ses salariés.**

Paris, le 14 octobre 2026